



## HONORAIRES DE TRANSACTION AU 01/09/2022

LOCAUX D'HABITATIONS :

MONTANT DE LA TRANSACTION Net vendeur	TTC	TVA (20%)
< 250 000€	4 800 €	TVA 20%
De 250 000€ à 650 000€	9 000 €	TVA 20%
> 650 000€	18 000 €	TVA 20%

PROMOTION IMMOBILIERE, TERRAINS A BATIR, LOCAUX COMMERCIAUX, BUREAUX : 5% TTC du prix net vendeur

SAUF CONVENTION EXPRESSE ENTRE LES PARTIES (INDIQUEE AU MANDAT), LA REMUNERATION SERA A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR.

## HONORAIRES DE LOCATION AU 01/09/2022

- 12 € / m<sup>2</sup> pour les visites + 3 € / m<sup>2</sup> pour rédaction de l'état des lieux et bail soit 15 € / m<sup>2</sup> à la charge du propriétaire et du locataire.